

Saint Amon par le graveur Jacques Callot (1592-1635).

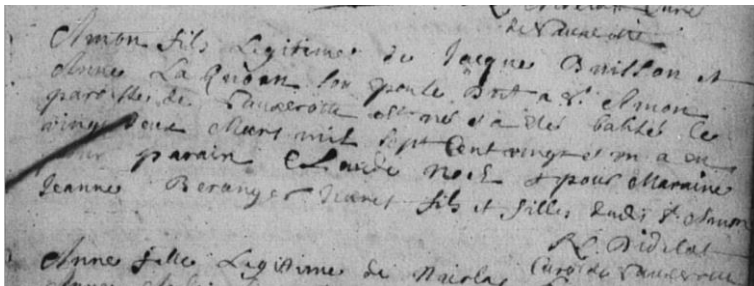
Lettre aux amis de Saint Amon

N° 12

23 mai 2020

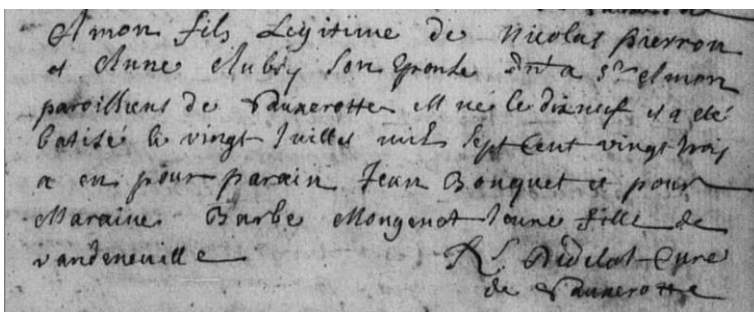
Chers amis,

Voici la douzième « Lettre aux amis de Saint Amon ». Je vous propose de vous faire partager mes dernières recherches dans les registres paroissiaux (AD 54 5 Mi 493/R 1) du village de Saulxerotte (54) qui a eu longtemps la charge de l'ermitage de Saint-Amon. Dans ces registres le curé de la paroisse y consigne les baptêmes, les mariages et les sépultures. Ceux qui sont parvenus jusqu'à nous commencent en 1714 sous l'abbé Nicolas Didelot. Outre la population de Saulxerotte, on y trouve les habitants qui vivaient autour de l'ermitage de Saint-Amon. Parmi eux on trouve deux enfants, nés sur place en pleine forêt, qui ont été prénommés **AMON**.



Amon fils légitime de Jacques Buisson et Anne La Quoan son épouse demeurant à St Amon Paroisse de Sauxerotte est né et a été ba(p)tisé le Vingt-deux mars mil sept cent vingt et un a eu Pour parrain Claude Noël et pour marraine Jeanne Baranger jeunes fils et filles dudit St Amon

Le 22 mars 1721. La maman s'appelle normalement « La Coinne ». Phonétiquement cela fonctionne.



Amon fils légitime de Nicolas Pierron Et Anne Aubry son épouse demeurant à St Amon Paroissiens de Sauxerotte est né le dix neuf et a été Ba(p)tisé le vingt juillet mil sept cent vingt trois A eu pour parrain Jean Bouquet et pour Marraine Barbe Mougnot jeune fille de Vandeneville (Vandeléville).

J'ai le projet de vous démontrer qu'au début du 18^{ème} siècle, Saint-Amon était un hameau important par sa population et par la diversité de ses métiers.

Outre les actes courants on en trouve deux qui concernent « l'élection de la sage-femme ». C'était une femme connue de toutes les femmes de la communauté pour sa discrétion, elle était élue et le dépouillement se faisait à la sortie de la messe dominicale, puisque toute la communauté participait aux offices. Cette femme pouvait ondoyer l'enfant en cas d'urgence et c'était retranscrit ensuite sur le registre au moment du « baptême sous condition » fait par le prêtre.

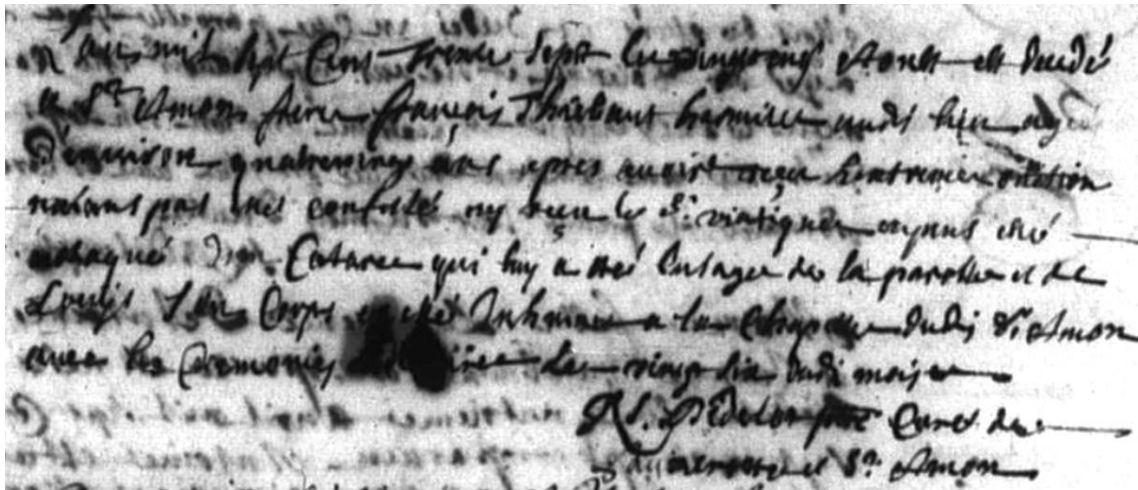
Dans les registres se trouvent aussi la liste des enfants qui ont fait leur confirmation.

Je vous incite à consulter ces registres qui sont souvent une mine d'informations, pour les curieux.

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2^{ème} évêque de Toul.

Toujours sur les registres de Saulxerotte nous avons l'acte de décès de l'ermite François Thiebaut.



*L'an mil sept cent trente sept le vingt cinq aoust est décédé
à St. Amon frère François Thiebaut hermitte audit lieu agé
d'environ quatrevingt ans après avoir reçu l'extrême onction
naïant pas esté confessé ny reçu le St viatique ayant esté
attaqué d'un catare qui luy a oté l'usage de la parole et de
louys. Son corps a esté inhumé à la Chapelle dudit St. Amon
Avec les cérémonies de l'église le vingt six dudit mois.
Signé : N. Didelot curé de Saucerotte et St. Amon.*

Voilà une belle preuve du rattachement de Saint-Amon à la communauté paroissiale de Saulxerotte et de la présence d'un ermite sur les lieux le 25 août 1737.

J'attends avec impatience la réouverture de nos archives départementales pour vous offrir les documents authentiques sur les souvenirs de notre saint Amon et sur le site de la grotte. En effet par exemple, les cadastres du secteur de Favières et de Saulxerotte, de Vandeléville et Battigny, vont nous donner de nombreuses informations sur les toponymes de ce secteur comme « le Pré de St-Amon » actuellement sur le territoire d'Harmonville, le lieu-dit Saint Amon sur Vandeléville.

Dans la prochaine lettre je vous ferai par de l'activité intense dans le « Bois d'Aulmont » à la fin du 15^{ème} siècle et au milieu du 16^{ème} grâce à la collaboration de Solange, une nouvelle lectrice, qui a beaucoup œuvré à la transcription des documents des Archives départementales de Vosges. Ce sera pour vous l'occasion de faire un peu de paléographie.

Vous avez après cette page la suite de la publication de l'ouvrage de l'abbé Demange sur la vie de saint Amon. Elle est actualisée en fonction des nouvelles recherches. Je vous ai mis la numérotation des pages en haut à gauche.

Bonne lecture à tous, et patience à l'imitation de saint Amon qui, lui aussi, était confiné dans sa grotte.

Jean-Claude L'Huillier

Page 7 (8513 suite) « Cette solitude sanctifiée par la pénitence de Saint Amon, continue le même historien¹, subsiste encore à présent. Le nom de ce grand prélat l'a rendu célèbre dans le diocèse ; et les peuples, que la dévotion y attire de toutes parts, y entretiennent par leurs aumônes deux ermites, dont la retraite y perpétue le souvenir de celle de notre saint. On voit encore proche de l'oratoire un puits, qu'on croit y avoir été creusé par ses ordres, et on assure que sa bénédiction a donné à l'eau de ce puits la vertu de guérir les fièvres. C'est sans doute par rapport à cela que les peintres représentent ce saint évêque avec un puits à ses pieds, sur lequel il étend sa main pour le bénir ».²

(8514) La retraite ne va guère sans la pénitence. Le cilice du Saint conservé précieusement en l'église Saint Gengoult de Toul en est une preuve authentique. D'autre part nous savons par les actes que Saint Amon acheva sa vie dans les exercices de la pénitence et de la prédication.

On croit que Saint Amon gouverna longtemps l'Église de Toul. Les manuscrits de l'église Saint Mansuy et de la Cathédrale se contentent de dire *qu'il soutint jusqu'à la fin l'honneur de son ministère*. Sa mort fut un grand deuil pour le troupeau et les fidèles montrèrent par les soins et la vénération dont ils entourèrent la dépouille de leur pasteur, l'affection et le respect qu'ils lui portaient. Le corps embaumé fut déposé suivant les vœux du défunt près des restes vénérés de Saint Mansuy, dans l'oratoire que ce dernier évêque avait construit en l'honneur du prince des apôtres.

D'éclatants prodiges³s'opèrent au tombeau de Saint Amon et on vint de tous côtés y prier comme on avait coutume de la faire déjà pour Saint Mansuy. Ainsi ces deux apôtres unis pendant leur vie, dans les labeurs de la conquête des âmes, continuaient d'être réunis après leur mort dans la gloire de leur tombeau.

(8515) Des pèlerinages amenèrent à ce tombeau des foules innombrables, les rois y apportèrent leurs présents et les pauvres longtemps vinrent y chercher les secours que la charité de l'Église leur y ménageait⁴. Les guérisons merveilleuses obtenues par l'intercession des deux saints développèrent et entretinrent pendant des siècles à leur tombeaux ces manifestations de la foi et de la piété chrétiennes.

Nous dirons plus loin le respect dont on entoura les reliques Saint Amon. **La dévotion du peuple envers ce saint diminua avec la foi** : mais les honneurs d'un culte public consacèrent de bonne heure ces premiers élans des fidèles, et ont réussi à perpétuer jusqu'à nous la dévotion à Saint Amon.

À la Cathédrale une chapelle⁵ portait le nom de ce saint. Elle avait été fondée en 1338 par Albert dit Hallixous.

Nous ignorons si d'autres églises avant la révolution avaient un autel ou une chapelle en son honneur.

Aujourd'hui Saint Amon est patron secondaire de deux églises paroissiales, Saulxerotte et Laloef, qui ont le bonheur de posséder quelques-unes de ses reliques. Saulxerotte comme Laloef célébrait encore au commencement du 19^{ème} siècle une double fête en l'honneur du saint évêque, l'une le jour de sa fête, et l'autre au jour anniversaire de la translation de sa relique. L'usage en est perdu aujourd'hui (vers 1891).

(8516) Les fidèles n'ont pas perdu entièrement la confiance de leurs ancêtres en l'intercession de Saint Amon. On l'invoque souvent dans les fièvres. Nous avons été nous-même témoins de cette dévotion et plusieurs personnes nous ont assuré avoir obtenu des faveurs par leurs prières au saint évêque et l'emploi de l'eau du puits qui porte son nom.

¹ Le Capucin Benoît Picard publie son ouvrage « Histoire ecclésiastique et politique de la ville et du diocèse de Toul » en 1707 chez Alexis Laurent imprimeur du Roi et de Monseigneur l'Évêque.

² Ouvrage cité ci-dessus page 206 de l'Histoire ecclésiastique et politique de la ville et du diocèse de Toul. À lire également un essai historique sur la grotte dite de Saint Amon par l'abbé Demange publié dans le « *Bulletin de la Société d'Archéologie Lorraine de 1908 page 199-215.* » NDT

³ In oratorio, quod superius duximus, in Beati Petri apostolorum principis honore a sancto viro constructum, cum codem predecessor suo condigna traditur sepulture. Vnde quoque amborum meritis et intercessionibus, ad laudem divini nominis, idem locus ex eo tempore magnificis visus est miraculis effulsisse ; cum scilicet cacorum oculi, diuturna caligine pressi, optatam expulsis tenebris lucem, variarum peste cladium languentes exuti, attractis quoque nervis plures repentes humi, necnon quam multi diversis et innumerabilibus langoribus infecti, gaudia à lutis, horum interventu se gaudeant ad propria retulisse. (Benoît Picard pages 206/207)

⁴ Tous les jours on y faisait aux indigents des distributions de pain, d'aliments et d'autres secours. De là vient l'usage de désigner ce lieu sous le nom de « **matricule de Saint Amon et de Saint Mansuy** » qu'il a conservé longtemps.

La matricule (au féminin) est une liste nominative de personnes : les matriculara, qui peuvent bénéficier de l'aumône publique et d'une partie des revenus de l'église. À l'origine, les matricula ne se situent que dans les églises cathédrales et monastiques, leur gestion est alors dévolue à l'évêque. NDT

⁵ Voyez pages suivantes l'analyse des pièces qui concernent cette chapelle.

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2^{ème} évêque de Toul.

Chapelle Saint Amon

Liasse 1 ^{ère} : Dotation de ladite chapelle et provisions. N°1 le 4 janvier 1338 (latin)	
<i>Datation de la chapelle Saint Amon</i>	Testament d'Albert dit Hallexous, chanoine de Toul, par lequel il donne pour la dotation de la chapelle qu'il a fondée
<i>Maison devant l'évêché</i>	À Saint Amon en l'église de Toul sa maison size devant le palais épiscopal.
<i>Vignes au ban de Toul</i>	Plus la ditte chapelle 40 hommées de vigne sizes au ban de Toul, au lieu-dit Orgevaux, en une pièce.
<i>Pré au dit ban</i>	Plus quatre fauchées de pré qu'il a en Champagne (<i>in campagnia</i>) joignant lespréz de la Chapelle Saint Michel en l'église de Toul.
<i>Idem</i>	Plus la moitié de trois fauchées de pré, situées sous Dommartin au lieudit Aviot qui se partagent avec Poireson dit Malfereil (fondateur de la chapelle de la Toussaint)
<i>Idem</i>	Plus une autre fauchée que tient de lui Varentbert de Dommartin.
<i>Rente de 6 réseaux</i>	Plus six réseaux de mouture que le donateur a acquis sur la moulin à la toche de Troucey
<i>Le quart du moulin d'Aroffes</i>	Plus le quart du moulin d'Aroffes

(8518)

Liasse 1 ^{ère} : Dotation de ladite chapelle et provisions. N°2 le 26 décembre 1541 (latin)	
<i>Serment et prise de possession des chapelains</i>	Réception à la chapelle, à laquelle Bernard Caulet, clerc de ce diocèse, avait été nommé par bulle du Pape fulminées sur la résignation en cour de Rome de M ^e Sébastien de Bursey, en vertu desquelles il a été mis en possession de la ditte chapelle par M. le Chantre et un chanoine, et a prêté le même serment de fidélité etc ... que celui énoncé au N°2 de la chapelle de l'Annonciation en l'église de Toul cy-devant
Liasse 1 ^{ère} : Dotation de ladite chapelle et provisions. N°3 le 20 novembre 1689 (latin)	
	Procuration pour résigner entre les mains du chapitre de Toul, collateur ordinaire de la chapelle Saint Amon, donnée par M ^e Alexis Daucour, dernier titulaire de la ditte chapelle.

Liasse 1^{ère} : Dotation de ladite chapelle et provisions. N°4 le 16 juillet 1714	
<i>Don des ornements et calice de la chapelle Saint Amon à l'église de Vacon</i>	Acte portant don fait par M ^e Lamy chanoine de Toul et chapelain de Saint Amon à l'église et fabrique de Vacon, des ornements et du calice de la dite chapelle Saint Amon, le tout du consentement du chapitre. Suit l'acte capitulaire du 11 juillet 1714.

Liasse 2^{ème} : Maisons à Toul de la chapelle Saint Amon. Cette liasse contient les pièces suivantes en parchemin, savoir :	
<i>Maison devant l'évêché</i>	La 1 ^{ère} contient un titre d'acquisition faite en 1313 par Maître Aubert Hallious cleric (depuis fondateur de la chapelle Saint Amon) d'une maison située devant la cour l'Évêque.
	La 2 ^{ème} est le rachapt fait en l'année 1502 par ledit chapelain d'un sol de cens que le chapitre de Saint Gengoul avait sur la maison devant l'évêché.
<i>Maison rue du gouvernement et jardin au moulin Souffrel</i>	La 3 ^{ème} est un titre d'acquisition faite en 1428 par Jacquemin le Maignan, d'un tiers de maison à Toul en la rue Me Robert et du tiers d'un jardin sis au moulin Souffrel en échange contre une maison rue des Olliers (huilliers)
<i>Idem</i>	La 4 ^{ème} est un titre d'échange de l'année 1430. Le chapelain a reçu dudit Jacquemin la dite maison rue Me Robert et ledit tiers du jardin au moulin Souffrel.
<i>Jardin à la porte au guet</i>	La 5 ^{ème} est un bail de 18 ans fait en 1416 par le chapelain d'un jardin à la porte au guet.

Liasse 3^{ème} : Vignes au ban de Toul. Cette liasse contient les pièces suivantes, savoir :	
<i>Vignes de la chapelle Saint Amon</i>	La 1 ^{ère} est un bail de vingt ans, fait à la Saint Matthieu 1378, par le chapelain de Saint Amon, d'une vigne au mont de Bar, au-dessus de la fontaine Saint Jean.
	La 2 ^{ème} est un double de ce bail amphitéotique.
	La 3 ^{ème} est un bail de 12 ans fait en l'année 1470 par ledit chapelain de 12 hommées de vigne à Lucey.

Liasse 4^{ème} : Cens et rentes.	
Cette liasse contient les titres suivants, savoir :	
<i>Cens de la chapelle Saint Amon</i>	Le 1 ^{ère} est l'acquisition faite en l'année 1494 par ledit chapelain de Saint Amon d'un cens de 4 gros sur une maison à Toul, rue d'Anglemur.
	Le 2 ^{ème} est un cens de 4 gros acquis en 1452 au profit de ladite chapelle sur deux maisons situées l'une rue de la Boucherie, l'autre rue des Cordonniers. Nota : <i>Ce titre est déchiré en partie</i>
	Le 3 ^{ème} est un autre titre de l'an 1456 portant cens de 8 gros sur une maison rue des Cordonniers.

<i>Déclaration générale</i>	Il y a encore au trésor, un rouleau de parchemin de deux pieds de long, écrit environ l'an 1400, contenant l'extrait des testament et fondation, avec déclaration de tous les biens, maisons, vignes, prés et cens de ladite chapelle.
-----------------------------	--

(8521)

Fondation de trois messes par semaine à l'autel de Saint Amon pour être célébrées par les contres custodes et le dortellier.	
N°1 le 20 avril 1436	
<i>Fondation de 3 messes par semaine à l'autel de Saint Amon par les contres custodes et le dortellier.</i>	Fondation faite par M ^e Robert de Harouel chantre et chanoine de cette église, de trois messes par semaine à l'autel de Saint Amon pour le repos de son âme, lesquelles seront célébrées par les deux contres custodes alias <i>marticularii</i> ⁶ et par le dortellier. Pour laquelle fondation il a donné 600 florins pour employer aux pressants besoins de l'Église, à charge par le chapitre de donner sur sa manse quinze florins de rente aux dits contres custodes et dortellier, qui acquitteront les messes ou les feront acquitter et ce jusqu'à ce que le chapitre ait pu acheter des héritages qui produiront 15 florins de rente. Le chapitre a permis audit sieur Harouel de faire élever l'image du Crucifix où il sera représenté au pied à genoux. Exécuté à côté de la chapelle Saint Gérard.

⁶ NDT. On appelait *Marticularii* ceux qui étaient chargés du registre de cette matricule : c'est l'origine du nom de Marguilliers. *Dictionnaire portatif de jurisprudence*. Honoré Lacombe de Prével. 1763

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2^{ème} évêque de Toul.

Fondation de trois messes par semaine à l'autel de Saint Amon pour être célébrées par les contres custodes et le dortellier. N°2 et 3 le 3 septembre 1512	
	Deux contracts de vente du même jour, chacun de douze gros de cens, assignés sur des maisons et héritages à Troucey (<i>Trousey 55</i>) au profit de la fondation cy-dessus.

(8522)

Saint Amon, second évêque de Toul, succéda immédiatement à Saint Mansuy. Il fut enterré près de son prédécesseur dans l'oratoire que ce dernier avait érigé en l'honneur de Saint Pierre.

Leurs corps furent relevés de terre à une époque inconnue, probablement au 6^{ème} siècle et ils durent être conservés dans une même crypte creusée à l'endroit même de leur sépulture.

Vers l'an 820, Frotaire 27^{ème} évêque de Toul plaça dans une châsse le corps de Saint Amon. C'est la première translation des reliques de Saint Amon, dont le souvenir nous ait été conservé.

Au 10^{ème} siècle, Saint Gauzelin ayant restauré l'oratoire de Saint Mansuy et y ayant érigé un autel de la plus grande richesse, plaça derrière cet autel la châsse de Saint Amon.⁷ Elle y demeura jusqu'en 1026. À cette époque l'évêque Hériman décida que les reliques de Saint Amon seraient conservées à la cathédrale de Toul et que la mémoire de cette translation, réunie à la fête du Saint, serait solennellement célébrée, le 22 octobre, dans tout le diocèse. Un seul ossement, (on ignore lequel) fut laissé à l'église de l'abbaye des bénédictins de Saint Mansuy.

En 1365, le chapitre fit faire une nouvelle châsse en (8523) forme de chapelle pour y déposer les reliques de Saint Amon. Dans la délibération, on voit que précédemment la châsse de Saint Amon était placée en haut des sièges de pierre qui entouraient l'autel, c'est-à-dire sur la clôture du chœur à laquelle étaient adossés les sièges des chanoines⁸

En 1492, un buste en argent décoré d'or et de gemmes est confectionné ; la tête porte la mitre. Le dimanche Oculi⁹, on descendit la châsse de la place qu'elle occupait depuis très longtemps ; on en tira la mâchoire inférieure avec quelques autres reliques du même corps et on les plaça dans le reliquaire en forme de buste. Le reste du corps, (*residuum dicti corporis*) fut replacé dans l'ancienne châsse avec les vêtements de sa sépulture (*cum vestibus sepulturae ejus*) et son cilice qui fut trouvé en même temps (*necnon cilicio simul reperto*). Cette translation est consignée dans le livre de la Règle ou nécrologe de Toul¹⁰.

En 1508, nouvelle délibération du chapitre. Une châsse en argent sera confectionnée et le cémentier, maître de fabrique, y emploiera le chandelier d'argent placé sous la couronne (*lustre*). En 1510 la châsse est faite. L'évêque Hugues des Hasards a donné pour l'enrichir de l'or et des pierres précieuses. Le 23 octobre 1511 eut lieu sa translation. Une charte de Hugues des Hasards nous apprend que Christophe du Boullay, évêque de Christopole suffragant et auxiliaire de l'évêque de Toul, et délégué spécialement (8524) à cet effet présida la cérémonie qui se fit avec la plus grande solennité. Le corps fut déposé dans la nouvelle châsse avec les vêtements du saint et les ornements, les étoffes précieuses qui l'avaient enveloppé et les aromates qui avaient servi à son embaumement.

On a une description de la châsse de 1511, la plus belle de la Cathédrale de Toul. C'était une sorte de tombeau en vermeil long d'environ 1 mètre, large de 50 cm et élevé de 70 cm. Cette châsse contenait les

⁷ Le Père Benoît Picard n'affirme pas expressément. Il y a lieu de croire, dit-il, que ce fut Saint Gauzelin qui retira les corps des premiers évêques de Toul de la crypte où ils étaient cachés. Le Père Benoît donne la date de la translation des reliques de Saint Amon à la cathédrale en 1026. Il aurait pu indiquer le document de la translation des reliques des saints évêques de Toul qui confirme la réalité de la translation des reliques de Saint Amon à la cathédrale.

⁸ Registre des délibérations capitulaires.

⁹ C'est le troisième dimanche de Carême, du premier mot de l'introït. On l'appelle aussi dimanche du démon muet à cause du texte de l'Évangile.

¹⁰ Manuscrit latin de la Bibliothèque National 10018 fol 241.

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2^{ème} évêque de Toul.

Page 12 reliques de Saint Mansuy et des quatorze évêques de Toul qui sont honorés comme Saints. Elle était ornée à l'intérieur de statuettes en pied, également en vermeil, placées de distance en distance et représentant les saints dont les ossements étaient renfermés dans le reliquaire. Ces statuettes posaient sur un socle régissant et saillant à la base de la châsse et s'élevaient jusqu'à la naissance du couvercle. Au milieu de la longueur du reliquaire était de chaque côté un verre en forme de médaillon, par lequel on voyait les reliques de l'intérieur.

L'église de Villiers-le-Sec, au diocèse de Langres possède depuis le 16^{ème} siècle de nombreux fragments de reliques de Saint Amon avec des linges et des étoffes qui enveloppaient son corps.

Le détail de ces reliques est donné dans un mandement publié par Mgr. Bouange¹¹, évêque de Langres le 25 décembre 1880, à l'occasion de la restauration d'une châsse qui les renfermait depuis la révolution.¹²

D'après le mandement qui reproduit d'anciens procès-verbaux l'église de Villiers-le-Sec possède : (8525)

1. La partie supérieure d'un tibia. (Dénotant par son volume et son état un homme vigoureux et d'un âge avancé)
2. 44 fragments, plus ou moins considérables, les uns du chef d'autres des omoplates, les autres des os iliaques.
3. 36 fragments, plus ou moins considérables des divers os longs, parmi lesquels un fragment de côte.
4. Une petite pierre provenant sans-doute du sépulcre du Saint.
5. Une très grande quantité de parcelles et de poussière d'ossements impossible à qualifier.
6. Les onze pièces de toile très anciennes, toutes maculées et plusieurs déchirées en divers endroits : *(Nous y avons reconnu trois amicts de forme antique, comme l'atteste leur longueur ; deux grands sachets, qui paraissaient faits avec des manches d'aubes ; une nappe d'autel marquée d'une croix, un corporal ; un linge qui a pu être un purificateur ou un manuterge ; une petite serviette moins ancienne que les autres linges ; et une longue pièce de toile qui a pu être un linge de corps ou une nappe d'autel.)*

Tous ces linges étaient enveloppés d'une étoffe de soie rouge et tous les saints ossements, fragments parcelles et poussières, ainsi que la petite pierre¹³, étaient enveloppés d'une autre étoffe de soie rouge (Mandement page 31).

Les anciens procès-verbaux donnent la date de la confection de la châsse qui renfermait toutes ces reliques avant la révolution. Cette châsse avait été faite en 1518, c'est-à-dire, 7 ans après la translation ordonnée par Mgr. Hugues de Hasards.

Il est donc tout à fait probable que c'est à l'occasion de (8526) cette translation qu'une si grande quantité d'ossements de Saint Amon, ainsi que les linges et étoffes mentionnés ont été séparés du reste des reliques pour être affectés à une destination spéciale.

Si on se demande maintenant comment ces reliques réservées ont pu arriver en la possession de l'église de Villiers-le-Sec, on ne trouve pas d'autre explication que la suivante. La famille de Mauléon, originaire du Poitou, mais entrée au service des ducs de Lorraine avait des droits seigneuriaux tant à Villiers-le-Sec qu'à Autigny-la-Tour, paroisse voisine de Saint Elophe.

On peut donc supposer qu'un membre de cette famille influente a obtenu les reliques, sans-doute de Mgr Hugues des Hasards et les a données à l'église de Villiers-le Sec.

Nous avons dit que la châsse qui les renfermait avait été confectionnée en 1518, sans doute pour les recevoir. En 1609, on trouve le nom de David de Mauléon¹⁴ inscrit sur le registre de la confrérie du Saint Rosaire de Villiers-le-Sec.

¹¹ S. Amon, évêque de Toul, second patron de la paroisse de VILLIERS-LE-SEC [par Mgr Bouange], L., 1881

¹² Page 30 et suivantes de l'ouvrage de Mgr Bouange (NDT)

¹³ Pourquoi pas un morceau de la grotte de Saint Amon ? (NDT)

¹⁴ Témoin lors du baptême de Claire Sauvage en 1604 il est noté Sieur de Villiers le Sec. C'est 90 ans après les faits, il est peu probable, qu'il y ait un rapport avec le vicaire général de Toul, prieur de Chatenois. Il existe une étude sur la famille de Mauléon qui se trouve à la Bibliothèque Municipale de Nancy. Ce personnage est apparemment extérieur à la famille Mauléon de Toul. (NDT)